

À Monsieur le Directeur de l'Académie Française  
de Peinture à Rome  
Le Secrétaire du Sénat romain.

Corse le 15 Mars 1809. -

Le Sénat romain, voulant encourager la jeunesse et la favoriser dans l'étude des beaux arts, envoie le jeune Pizzamano de Cephalonie à Rome, aux frais et entretenus par le Gouvernement, pour y rester quelques tems en qualité d'Élève de peinture.

M<sup>r</sup>. Pizzamano montre des belles dispositions, et il a toujours donné des preuves de sa bonne conduite, ainsi que de son habileté dans l'exercice de son art. Il a travaillé deux ans dans le bureau Topographique Français à Corse, et il a toujours mérité l'estime et l'approbation de ses supérieurs.

Il n'y a toute raison de bien espérer de lui, et c'est avec plaisir que le Sénat le recommande au lélo, et avec soins obligés au l'honorable Directeur de l'Académie Impériale Française à Rome. Les fils romains ayant le bonheur d'être placés sous l'Égide tutélaire de Napoléon le Grand, leur Sénat se flatte que M<sup>r</sup>. le Directeur voudra bien accueillir et secourir dans ses études M<sup>r</sup>. Pizzamano, avec la même bonté qu'il a pour les Écoles Français, et il lui en fait d'avance ses remerciemens, avec la plus vive reconnaissance.

Le sousigné a l'honneur de témoigner à M<sup>r</sup>. le Directeur une parfaite et constante reconnaissance.

P. Agrati